

LES TRANSPORTS SCOLAIRES RÉMI, QU'EST CE QUE C'EST ?

Ils permettent à votre enfant demi-pensionnaire de se rendre à son établissement scolaire du lundi au samedi à raison d'un aller-retour par jour de scolarité ; ou bien, à votre enfant interne de se rendre à son établissement scolaire à hauteur d'un aller-retour par semaine de scolarité.

Dès la rentrée, il valide, dans le car, sa carte de transport Rémi pré-chargée.

QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

• Les élèves domiciliés en Indre-et-Loire inscrits dans un établissement scolaire public ou privé (sous contrat avec l'État), jusqu'en terminale.



NOUVEAUTÉ



Les apprentis scolarisés jusqu'au baccalauréat peuvent désormais bénéficier des transports scolaires Rémi qui intègrent les deux déplacements, domicile - établissement scolaire et domicile - employeur *

*valable toute l'année

QUAND FAIRE LA DEMANDE ?

Dès le 1^{er} juin 2018 et jusqu'au 23 juillet 2018 inclus.

Passée cette date, une majoration de 10€* sera appliquée et la demande sera étudiée sans garantie de délai.

*(dans la limite de 20€ par représentant légal)

COMMENT FAIRE SA DEMANDE ?

Par Internet www.remi-centrevaldeloire.fr
Inscription en ligne et paiement sécurisé

Par courrier

- si votre enfant emprunte une ligne régulière :
Formulaire d'inscription téléchargeable sur le site internet Rémi ;
- si votre enfant emprunte une ligne spéciale scolaire :
prendre contact avec votre mairie, syndicat ou communauté de communes.



C'EST COMBIEN ?

LE TRANSPORT SCOLAIRE EST GRATUIT !

Seuls 25€ de frais de dossier par enfant sont demandés qu'il soit demi-pensionnaire, externe, interne ou apprenti.



1 ENFANT

☐ 25€

+ 10€ de majoration si inscription après le 23 juillet 2018



2 ENFANTS ET +

☐ 50€

+ 20€ de majoration si inscription après le 23 juillet 2018

Modalités de paiement : Paiement en une seule fois.

Modes de paiement : Paiement en ligne sur www.remi-centrevaldeloire.fr ou à réception de l'Avis des Sommes à Payer (exclusivement pour les lignes régulières) ou auprès du gestionnaire pour les lignes spéciales scolaires.

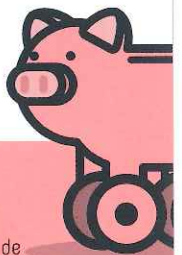
Autres situations : Possibilités d'aides ou de titre de transport pour tout autre type de trajets scolaires (SNCF, élèves internes...).

Renseignez-vous :

- sur le site internet Rémi

0 809 10 00 75

Service gratuit
+ prix appel



1^{ère} inscription

Dès validation du dossier d'inscription, la carte chargée de l'abonnement vous sera envoyée par courrier pour une utilisation dès le jour de la rentrée 2018.

Duplicata

En cas de perte, vol ou dégradation, un duplicata de la carte sera fourni sur demande. Coût : 10€